

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 66 (1915)
Heft: 1-2

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- 1895: Untersuchungen über das Wachstum auf verschiedenen Bodenarten.
1898: Untersuchungen über Sickerwassermengen.
1898: Lichtversuche mit Deckgittern.

(Ces quatre travaux ont été publiés dans les „Mitteilungen“ de la station centrale d'essais forestiers. Volumes IV et VI.)

- 1898: Die schönsten Bäume Zürichs und Umgebung. (Dans Usteri: Die Kaianlagen.)
1910 et 1912: Les beaux arbres du canton de Vaud. (Volumes I et II.)
1913: Les Forêts de Montreux. (Dans „Montreux illustré“ de G. Bettex.)
1914: La Suisse forestière. (Traduction de: Die forstlichen Verhältnisse der Schweiz, par Ph. Flury.)

M. Badoux a, en outre, publié un grand nombre d'articles dans divers journaux et périodiques suisses. Citons, parmi les plus importants de ceux donnés au „Journal forestier“:

- 1896: Représentation graphique de l'accroissement circulaire des arbres isolés et de peuplements.
1899: L'épicéa à verrues du Moos.
1902: Une nouvelle forme de l'épicéa commun.
1904: Le reboisement de la plaine du Rhône.
1906: Sur la conservation de nos beaux arbres.
1906: Rendement des taillis furetés de l'arrondissement de Vevey.
1907: Les variations de quelques-unes de nos essences.
1908: Rendement des forêts communales du district de Vevey, durant les dix dernières années.
1905 à 1913: Divers article et rapports sur les pépinières forestières scolaires dans le canton de Vaud.

Cette liste nous montre le nouveau professeur, maniant également bien nos deux langues nationales principales et dirigeant ses recherches dans les domaines les plus variés de la sylviculture, des sciences naturelles appliquées et de l'administration.

Nous félicitons l'Ecole et les étudiants de cette nomination et présentons à notre collaborateur nos meilleurs vœux — mais aussi l'expression des regrets que nous cause son départ du canton. *Mt.*

BIBLIOGRAPHIE.

La Suisse forestière, par *Ph. Flury*, adjoint à la Station fédérale de recherches forestières, à Zurich, traduit par H. Badoux, inspecteur forestier à Montreux, ouvrage publié par la *Société suisse des forestiers*. Avec 17 illustrations, 5 cartes et 6 planches hors texte. Lausanne, Librairie Payot & Co., 1914.

La publication d'une œuvre de vulgarisation sur la forêt suisse fut décidée, en 1909, par la Société suisse des forestiers, à son assemblée générale à Frauenfeld. Nous possédons, il est vrai, l'étude magistrale „*La forêt*“, par feu le professeur Landolt. Mais ce livre, édité en 1866, ne peut nous renseigner sur les innovations et les progrès réalisés dans les 48 dernières années. Depuis sa publication, une nouvelle législation forestière, celle de la Confédé-

ration, a vu le jour et a été la cause primordiale d'une réelle amélioration de notre sylviculture. L'on a fondé la Station fédérale de recherches forestières. L'Ecole forestière a été considérablement développée. La Statistique est venue éclaircir et démêler le maquis formé par la diversité des administrations forestières cantonales. Le commerce de bois et les moyens de communications se sont élargis. L'importance de la forêt a grandi en proportion, de nouvelles tâches lui ont été dévolues. Bref, c'était bien le moment de publier à nouveau une œuvre de récapitulation et de renseignements concernant la forêt suisse. L'ouverture de l'Exposition nationale en 1914 en faisait au surplus un devoir aux Forestiers suisses de présenter au public cet exposé complet et concis à la fois.

La difficulté pour l'auteur consistait dans l'obligation de concentrer les matériaux touffus, presque encyclopédiques, en un volume restreint, dont les dimensions étaient fixées d'avance. M. Ph. Flury a résolu le problème avec bonheur et d'une façon populaire également. Tout en traitant des diverses branches de la sylviculture, il a évité l'écueil d'y faire étalage de son incontestable érudition, mais il s'est borné à esquisser le canevas de chacune d'elles, en le considérant au point de vue de la pratique et de l'intérêt général. Il n'était pas possible d'éviter l'emploi de nombreux tableaux statistiques, mais, adroitement répartis dans le texte, ils ont été employés à l'appui de l'exposé des thèses, de façon à intéresser le lecteur plutôt que de le fatiguer, en lui ouvrant les sources de renseignements multiples. M. Flury a été très bien secondé par le traducteur français, M. Badoux, qui a mis toute sa verve au service de cet ouvrage populaire.

La Suisse forestière n'est pas, loin de là, une simple réédition de „La Forêt“ de Landolt. Alors que ce dernier a surtout visé à un traité populaire de la culture des bois, le présent ouvrage préconise l'importance de la forêt dans l'économie générale, sans d'ailleurs négliger les questions de traitement et d'aménagement. C'est une image abrégée de la forêt à l'état actuel, de son rôle, de son utilité, de son accroissement et ses possibilité de développement pour l'avenir.

Cet exposé devait s'appuyer sur le passé et l'on ne s'étonne donc pas de trouver dans une *introduction*, que le lecteur aurait grand tort de ne pas lire, l'historique de la Suisse au point de vue forestier. Ce coup d'œil rétrospectif est comme la base sur laquelle s'est édiflée la charpente du livre.

Un premier chapitre traite de la *superficie*, de la surface totale des forêts, de leur distribution sur l'ensemble de la surface du pays, du rapport numérique entre la forêt et la densité de la population, de la répartition des forêts entre les diverses classes de propriétaires, du classement en forêts protectrices et non protectrices. Evidemment, les chiffres indiqués seront sujets à caution aussi longtemps que les levés géométriques des forêts, dont un bon tiers seulement sont arpentées actuellement, ne seront pas achevés. Mais la valeur relative des données reste acquise, et nous sommes actuellement déjà bien plus près de la réalité qu'il y a un demi-siècle. En outre, la pratique nous apprend que les levés exacts fournissent, dans la règle, des surfaces boisées plus étendues que celles résultant des anciennes estimations, ce qui prouve que les chiffres, s'ils sont incomplets, ne sont en tout cas pas surfaits.

Dans le chapitre II, *les facteurs naturels de l'accroissement*, une place importante est faite aux résultats météorologiques acquis. Ici, évidemment, grâce aux nombreuses observations de longue haleine dans l'ensemble du pays, il est possible de donner un aperçu complet de cet important facteur de l'accroissement des forêts. L'étude des sols, si variés au point de vue géologique,

occupe quelques pages, sans que ce sujet ait pu être épuisé dans tous ses détails. Il en est de même de l'énumération et de la caractéristique des essences; l'auteur s'est borné à fournir la liste des arbres et arbrisseaux les plus communs, en évitant, à juste titre, d'étendre la désignation d'essence forestière à l'ensemble des plantes ligneuses.

C'est une heureuse innovation, nous paraît-il, d'avoir réuni dans le même chapitre, le III^{me}, le *traitement* et l'*aménagement*. C'est un acheminement vers la fusion de ces deux branches dont seule l'union intime peut assurer le maximum de rendement en volume et en argent. Une observation, toutefois, au sujet des essences qu'on rencontre habituellement sur les pâturages boisés: ce sont essentiellement l'épicéa et le sapin et non les essences feuillues buissonnantes citées à la page 89. Ces arbrisseaux dans le Jura spécialement n'existent guère qu'en sousordre, sauf quelques exceptions, comme les „Studmatten“ de Bienne et de la région du Chasseral, ainsi que les massifs de cytises du Jura vaudois.

Le chapitre IV traite de l'*enseignement forestier* et des *recherches forestières*. Un bref exposé historique permet de suivre le développement de l'école forestière et des cours de garde et renseigne un chacun sur les exigences scientifiques et pratiques auxquelles le personnel est actuellement soumis. Une place bien exigüe est donnée à la Station de recherches, sans doute par modestie de l'auteur. Heureusement, les volumes publiés par cette institution sont autant de documents du grand labeur accompli par notre Station, qui occupe une place d'honneur parmi les établissements scientifiques de la Suisse.

La *légalisation forestière* et l'*organisation du service forestier* font l'objet du chapitre V. Ici encore l'auteur débute par une brève étude rétrospective, montrant les origines de l'activité législative en matière de forêt. Celle-ci a fortement varié suivant les cantons, ce qui explique la mosaïque des dispositions légales cantonales, qui se prolonge jusqu'aux temps modernes, malgré le régulateur des lois fédérales sur la police des forêts de 1876 et 1902. La diversité des conditions culturelles et économiques en Suisse apparaît plus encore dans l'organisation du service, à commencer par les titres donnés aux fonctionnaires des divers grades, par les surfaces minima et maxima des arrondissements et par l'échelle des traitements. Après l'exposé de quelques exemples d'organisations cantonales, parmi lesquelles celle du canton de Neuchâtel est citée comme modèle à imiter, l'auteur se livre avec beaucoup de chaleur à un exposé tout personnel du rôle professionnel et de la position économique du technicien forestier (pages 129 et suiv.). Quand on songe aux idées extraordinaires, souvent biscornues, qui ont cours dans le public, touchant l'exercice de la profession de forestier, on saura gré à M. Flury d'avoir, dans ce livre destiné aux „laïques“, redressé quelques-unes des erreurs les plus courantes.

Enfin, chacun, propriétaire et fonctionnaire, sera redevable à l'auteur d'avoir résumé dans ce chapitre les principales dispositions du Code civil touchant la forêt.

Un important chapitre (VI) est consacré aux *travaux de défense* et de *reboisement*, en s'appuyant sur les exemples concrets des désastres récents (inondations de 1910). Avec une grande franchise, l'auteur expose les cas où la forêt elle-même est impuissante à refréner les cataclysmes. D'autre part, il encourage à développer toujours davantage ses facultés protectrices et rappelle, chiffres en main, les sacrifices consentis par la Confédération dans ce but.

Au chapitre VII sont traités l'*accroissement* et le *rendement* des forêts suisses. Cette source de renseignements intéressera spécialement l'économiste et l'administrateur public. Il saura interpréter avec discernement et prudence les chiffres fournis, en tenant compte de la diversité des sources dont ils ont

été tirés. A côté de statistiques basées sur un cadastre en ordre et des contrôles d'exploitations exacts, il en est qui procèdent de l'estimation, là où l'arpentage des forêts fait encore défaut et où la gestion des forêts communales est loin d'avoir atteint l'intensité désirable. Il ne faut donc pas tabler sur l'absolu des chiffres, mais sur leur relativité. Ainsi, le rang occupé par le canton de Neuchâtel dans le tableau de production (pages 165 et 55) ne donne pas une juste mesure de l'intensité de la gestion à laquelle sont soumises la majeure partie des forêts de ce canton. Les résultats généraux sont rabaissés par l'existence d'un vaste massif de mauvais taillis, à rendement minime, sur la côte de Chaumont, de forêts étendues, presque inexploitable, dans les gorges du Doubs et par le faible accroissement de peuplements situés sur les croupes du Haut Jura et sur les pâturages boisés. Dans ce canton, les forêts publiques sont directement gérées par les Inspecteurs d'arrondissement, sans que pour cela ces Inspecteurs soient des fonctionnaires de commune.

Enfin, au chapitre VIII, M. Flury a traité dans une étude très fouillée, en employant les nombreuses données déjà réunies par la Statistique fédérale, *l'importance de la forêt dans notre économie nationale*. Chaque lecteur pourra y puiser les renseignements qui l'intéressent particulièrement.

Cet ouvrage, d'une belle impression et d'une exécution soignée, illustré avec bon goût de vues tirées de la forêt suisse, est complété par la reproduction in extenso de la loi forestière fédérale du 11 octobre 1902 et de l'ordonnance d'exécution y relative du 13 mars 1903.

Nous espérons et souhaitons que cette œuvre fort méritoire rencontrera un bon accueil chez le public, non seulement chez les forestiers de tout rang et chez les administrations publiques, mais tout spécialement chez les propriétaires forestiers particuliers, qui, pour autant qu'ils ne sont pas atteints de mercantilisme, constituent parfois une garde d'honneur à cette forme de la propriété la plus sûre, la plus solide et la plus belle, la forêt. Ce livre est destiné à tous les amis de la forêt suisse. Py.

NOS ILLUSTRATIONS.

Curiosité végétale.

L'illustration en tête de ce journal reproduit un épicéa ayant crû sur un saule qui se trouve à gauche de la route conduisant, à travers la forêt, de Grüningen à Mönchaltdorf, et à quelques minutes en dessous du „Brand“.

Une graine d'épicéa, chassée par le vent ou déposée par quelque animal au sommet d'un „têtard“ de saule sur lequel 8 à 10 personnes trouveraient place, a germé et donné naissance à un arbre, âgé aujourd'hui de 40 ans peut-être.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Communication du Comité au sujet de la publication du livre „La Suisse forestière“.

Ainsi que l'ont appris nos sociétaires et les lecteurs de ce journal, notre livre *La Suisse forestière* a paru en juillet dernier.

La réunion annuelle de notre société ayant dû être renvoyée, à